

Compte-rendu du CHSCT *audio* du 10 juin 2021

Seul FO a lu une déclaration liminaire relative aux résultats de l'observatoire interne, notamment sur les conditions de travail et le télétravail. Les principales remarques (dont la nécessité pour la DGFIP de prendre en charge une partie des frais professionnels liés au télétravail) ont trouvé l'assentiment du Président du CHSCT.

Celui-ci a ensuite présenté la note 2021 d'orientations ministérielles sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.

L'accent est mis cette année sur la prévention (COVID mais aussi des autres risques professionnels) : la prévention, c'est d'abord une organisation du travail qui prend en compte les risques psycho-sociaux, et des conditions de travail décentes et qui placent l'humain au coeur des projets de réorganisation, dicit cette note ! On est heureux de l'apprendre.

Une nouvelle assistante de prévention, Mme Patricia CLOT vient d'être nommée à l'INSEE : elle assurera cette mission essentielle, mise en avant dans la note évoquée plus haut, 3 demies journées par semaine. On lui souhaite la bienvenue et bon courage.

La DRDDI a ensuite présenté son Plan d'Actions Prévention (PAP), très détaillé, qui prend bien en compte la situation sanitaire actuelle, mais un peu moins les RPS.

Un point important a été examiné : la présence de radon dans un des bâtiments d'Entzheim a récemment été détectée, avec des concentrations supérieures aux normes acceptables.

Les représentants du personnel ont rendu un avis écrit (cf PJ), notamment sur ce point, réclamant des solutions sans délai (extracteurs d'air, ventilation...), le radon étant une substance reconnue cancérigène.

Le point faible de ce PAP (pour les 3 Directions) reste le déploiement des formations en lien avec la prévention des risques, encore difficiles à mettre en place, COVID oblige.

Le programme de ces formations a quand même été réévalué : au-delà des formations SST (assurées par la Croix-Rouge), guides et serre-files, arrêtées en mars, les représentants du personnel ont validé l'ensemble des formations proposées (Manipulation des extincteurs, prévention des RPS, allègement de la charge mentale, yoga des yeux).

Seule la formation « conduite cycliste » reste en suspens, le Président préférant une e-formation pour toucher un public plus large à une formation en présentiel.

Concernant la prévention des risques du travail sur écran, on peut déplorer que les vidéos mises à disposition par le service SRH3B ne soient visionnables que sur nos micros personnels (youtube étant bloqué sur les ordinateurs professionnels).

Concernant les autres dépenses validées par les représentants du personnel :

DRFiP

- 3 grandes tables de pique-nique en matière composite seront installées sur le site de MOLSHEIM
- 100 sacs à dos et 10 trolleys pour transporter le matériel informatique
- des stores anti-soleil pour le site de Molsheim
- 5 supports à vélo
- quelques fournitures de bureau et informatiques

Une réflexion est menée pour doter les télétravailleurs de coussins d'équilibre gonflables, adaptables sur tous les sièges ou chaises, bénéfiques pour le dos et moins dangereux que les ballons de yoga.

DRDDI

- 5 lots de protections auditives

1/3 du budget reste disponible ! N'hésitez donc pas à faire remonter vos attentes, besoins ou demandes auprès de votre responsable de site et à la Direction !

Point sur les futurs travaux de la cité administrative :

Ceux-ci se dérouleront de 2022 à 2028. Ce chantier étant piloté par le CHSCT de la Préfecture, il est difficile d'obtenir des précisions, notamment sur l'éventuelle installation de services DGFIP (services sociaux, BVCI, B2I).

Ce qui est certain, c'est que les agents de l'INSEE vont devoir se serrer, perdant une partie de leurs locaux.

Nouveau protocole de Télétravail :

Présenté par Mme Héraud, celui-ci devrait être souple (jours fixes, jours flottants), géré de manière dématérialisée et déconcentrée (au niveau du chef de service) et permettre aux agents de télétravailler jusqu'à 3 jours par semaine.

En période exceptionnelle (épidémie, canicule, site en travaux, problèmes de sécurité...), et après aval de la DGFIP (là, on est sûr de la gestion centralisée!), les agents pourront télétravailler 5 jours par semaine.

Chaque chef de service devrait organiser sous peu une réunion de présentation de ce protocole et demander les souhaits des agents.

Questionnaire sur le télétravail :

La synthèse des réponses a également été présentée par Mme Héraud : 72 % des agents ont répondu à cette enquête en ligne, ce qui est satisfaisant et permet d'avoir des résultats fiables.

Il en ressort que des améliorations peuvent être apportées en terme de communication, de formations aux managers et d'équipements informatiques et logiciels.

Ceci étant, la moitié des agents souhaiterait télétravailler 2 jours par semaine. La même proportion estime que ses missions peuvent être totalement dématérialisées et assurées à distance.

Rappel des éléments donnés en CTL DGFIP :

Un groupe de travail à l'initiative de la DRFIP 67 associant les représentants du personnel ainsi que les acteurs de prévention a été initié début 2020. Les travaux, interrompus lors de la crise sanitaire, ont repris en janvier 2021. Les membres du groupe ont souhaité se concentrer plus particulièrement sur le télétravail qui figurait parmi les 5 axes stratégiques de réflexion.

Un questionnaire a été élaboré et proposé aux agents du département la première quinzaine de mars 2021. Au vu de la participation, on peut en déduire que les agents se sont sentis concernés par le questionnaire.

62 % des participants se déclarent télétravailleurs dont 89 % depuis la crise sanitaire.

Une synthèse des réponses ainsi que l'analyse complète ont été publiées sur Ulysse 67.

Cette enquête a permis de réfléchir sur des actions à mener sur différents points :

- **la communication** : publication des résultats de l'enquête, faire connaître la cellule d'écoute ainsi que les nouvelles modalités de télétravail suite à la parution des nouveaux textes.
- **la formation** : pour les responsables, sur le management à distance et les outils de communication à distance. Pour les agents, la gestion du temps de travail à domicile.
- **les accompagnements** par bloc métiers
- **les équipements** : un état des lieux a déjà été réalisé pour le petit matériel. Il est en cours pour les fauteuils et sur les conditions d'octroi de matériel pour les télétravailleurs.

Deux actions seront menées prochainement.

- une réflexion sur le télétravail au Service Liaison Recouvrement (échanges avec SLREC de Limoges)
- fiche technique sur les missions télétravaillables et élaboration d'outils de support pour partager l'information sur un serveur accessible à tous.

Mesures de prévention COVID :

Un nouveau guide vient de sortir. Les nouveautés : retour progressif des agents, possibilité pour les agents dits « vulnérables » et sur volontariat de revenir en présentiel, réouverture des espaces détente et de restauration sous réserve de respect des distanciations (4 m² par agent, 1 par table...). Les fontaines à eau devraient bientôt être de nouveau en service.

Le reste est inchangé (ventilos interdits, dérogations aux plages fixes maintenues, par exemple).

Pour rappel, le référent COVID de la DRFIP est Christian OBERLE, Délégué départemental à la sécurité.

Enfin, de nouvelles visites du CHSCT sur site ont été demandées et programmées.